



CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

DYNEFF Service Electricité et Gaz - Parc du Millénaire - Stratégie Concept - Batiment 5 - 1300 av. Albert Einstein - CS 76033 - 34060 Montpellier
Pour nous joindre : souscription@dyneff.fr // Tel : 04.67.12.68.30

RÉCAPITULATIF DE MON OFFRE

Émis le : 06/06/2023

Offre valable jusqu'au : 06/06/2023

Réf. client : G1030230

Réf. contrat : C1026254

Votre Offre :

Mon Offre Sur-Mesure : Prix Molécule fixe

Consommation annuelle de réf. :

544 730 kWh

Point de comptage et d'estimation (PCE) :

G1037859

Durée du contrat :

2 ans

Mode de paiement : LCR

Date de démarrage du contrat souhaitée ¹:

02/07/2023

Date de fin de contrat :

02/07/2025

NOUS CONTACTER

Par internet :

www.dyneff.fr

Par e-mail :

souscription@dyneff.fr

Par téléphone :

04 67 12 68 30 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi, de 9h00 à 19h00

A L'ATTENTION DE : SDC 87 RUE GRANDE RUE

Représenté par : CABINET LOISELET PERE FILS ET DAIGREMO
67 RTE DE LA REINE
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

VOS TARIFS EN DETAIL (hors TVA)

Tarif non réglementé

■ Consommation

40 391,73 €

	Quantité	PU HT	Montant HT	TVA
Consommation Base	544 730 kWh	0,07415 €/kWh	40 391,73 €	20%

■ Taxes locales et contributions

4 786,81 €

	Quantité	PU HT	Montant HT	TVA
CTA Distribution	366 jours	191,07 €/an	191,33 €	5,5%
CTA Transport	366 jours	36,036 €/an	36,09 €	5,5%
Taxe Intérieure de Consommation	544 730 kWh	0,00837 €/kWh	4 559,39 €	20%

■ Acheminement

6 938,95 €

	Quantité	PU HT	Montant HT	TVA
ATRD - Proportionnel	544 730 kWh	0,00642 €/kWh	3 497,17 €	20%
ATRD - Abonnement	366 jours	982,92 €/an	984,27 €	5,5%
ATRT - Capacité de livraison	366 jours	270,6543541 €/an	271,03 €	5,5%
ATRT - Capacité régionale	366 jours	921,3835017 €/an	922,65 €	5,5%
ATRT - Terme stockage	366 jours	741,7862581 €/an	742,80 €	5,5%
ATRT - Capacité de sortie	366 jours	520,3209714 €/an	521,03 €	5,5%

Budget estimé annuel Hors TVA en €

52 117,49 €

■ TVA

9 891,47 €

TVA à 20%	9 689,66 €
TVA à 5,5%	201,81 €

¹ Sous réserve d'avoir validé son offre et des disponibilités du GRD

« Le signataire du contrat atteste être habilité à engager la société au titre du présent contrat. »

VALIDATION : Date + Tampon société + Signature

DocuSigned by:

Antoine Ribour

06-juin-2023

4967522F559144E...



Notre énergie à vos côtés

Dyneff SAS - Parc du Millénaire - Stratégie Concept Bât 5 - 1300 av. Albert Einstein - CS 76033 - 34060 Montpellier - C⁹¹ 20.000.000 € - RCS Montpellier B 305 800 997 - APE 4671Z - TVA N° FR 89 305 800 997
L'Énergie est notre avenir, économisons-la !

Seul le GRD est susceptible de mettre à jour l'index de départ

Le Client reconnaît avoir reçu les CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE GAZ NATUREL DYNEFF - CLIENT HORS - RESIDENTIEL et les CONDITIONS STANDARD DE LIVRAISON DE GRDF, a pris connaissance de ces dernières et les accepte.

Le Client donne mandat à DYNEFF pour effectuer les démarches nécessaires à l'obtention des mesures de consommation passées et futures auprès du GRD.

Les pénalités ci-après s'appliqueront de plein droit et sans formalité en cas de rupture du contrat avant échéance pour non-respect des conditions contractuelles par le client : - montant de l'abonnement mensuel multiplié par le nombre de mois restant avant la date anniversaire du contrat, plus 50 % du prix HT des kWh non-consommés sur la totalité de la durée contractuelle. Le Client s'engage auprès de DYNEFF selon les conditions définies ci-dessus